

Sauver l'EHPAD de Brusque, une ardente obligation

Au cours de la réunion informelle qu'ils ont tenue à Camarès le 13 septembre, les maires du locaux dont les communes hébergent des parcs éoliens se sont mis d'accord sur le principe qu'une partie de la fiscalité leur revenant au titre de l'IFER (impôt foncier sur les entreprises de réseau) devait être dévolue aux EHPAD du territoire communautaire, qu'il s'agisse de les entretenir, de les moderniser ou de les reconstruire. Ces communes sont majoritaires sur le territoire de l'ancien canton.

Selon la loi actuelle de répartition de l'IFER, 50 % doivent revenir à ce que l'État appelle, non sans arrière-pensées, le « bloc communal ». À l'intérieur du dit « bloc », la loi prévoit un minimum de 20 % devant revenir aux communes sièges des parcs, et 30 % à la com'com'. Répartition arbitraire, absolument injuste par rapport à la réalité : car ce sont les communes qui ont conduit toutes les actions administratives et de terrain devant amener à la construction des parcs. De son côté, la com'com', bien loin de les soutenir dans leur démarche, n'a cessé de leur créer des obstacles. La clé de répartition 30 % / 20 % peut être discutée.

Je ne comprendrai jamais qu'on puisse mettre en avant des arguments aussi inconsistants que « l'impact visuel » ou la « densité excessive ». Les mesures réglementaires générales déjà existantes sont largement suffisantes. Je me dis que dans l'éventualité (fort improbable) de l'ouverture d'une mine de métal précieux ou du jaillissement d'un puits de pétrole, les pseudo-écologistes ne feraient pas tant d'histoires. Et nous n'avons pas à craindre d'être en manque de montagnes vierges, car ni bovins, ni ovins ne les pâturent plus, et le milieu naturel désertifié retourne à l'état sauvage. Rappelons pour mémoire le sens étymologique du terme « écologie » : *l'organisation de la maison de l'homme, la terre*. Rien que cela, mais tout cela.

Au-delà de la proposition de Claude Chibaudel, maire de Montagnol, de demander à la com'com' une participation de 30 € par an et par personne résidant dans le territoire, au profit du maintien ou de la reconstruction de l'EHPAD de Brusque, il existe un critère simple pour corriger la répartition bancale des IFER du « bloc communal » : ce serait que la com'com' affecte aux communes les 5 % qu'elle perçoit en excès à leur détriment. Les 5 % qui nous reviennent pourraient abonder les 5 % venant des communes sur la dotation, même amputée, qui leur est attribuée et dont, rappelons-le, le montant peut légalement être révisé.

Je n'ai pas les données pour l'ensemble de nos parcs. Mais pour la commune de Mélagues, à titre d'exemple, nous pouvons évaluer ainsi les 5 % globalement disponibles :

- part annuelle estimée de l'IFER de la commune à 20 %	65 000
- part de la com'com' à 30 %	97 500
- total IFER du « bloc communal »	162 500
- 5% commune + 5 % com'com' = 10 %	16 250

Ce total annuel de l'IFER pour un seul parc doit permettre à la com'com' d'envisager sans trop de crainte une intervention financière pour sauver l'EHPAD de Brusque ! Cette estimation est minimale. Ces prévisions ne sont pas insurmontables ni pour la com'com', ni pour la commune, car il reste 95 % de l'IFER initial pour chaque partenaire. Et il ne s'agit que d'un seul parc de 14 éoliennes. À multiplier au moins par 4 pour l'ensemble des parcs.

Je regrette beaucoup, pour ma part, que la com'com' ait refusé l'offre de la société ENGIE d'entrer au capital de son parc : car c'était absolument sans risques, et générateur de plus-values assurées. L'éolien fait partie définitivement des orientations de l'État vers les énergies décarbonées.

Aurons-nous une seconde chance ?

.../...

Cela étant, le cœur du problème demeure : la volonté d'agir. Je ne peux pas accepter comme définitive la réponse de la présidente de la com' com', dans un courrier de mi-2023 : c'était un *niet poutinesque*, mais accompagné de tout un tableau de propositions financières concernant les aménagements à opérer sur les EHPAD de Camarès, Belmont et St-Sernin afin de recevoir les pensionnaires de Brusque. Pour « faire joli » (mais pas plus crédible), le tableau était complété par quelques mesures « cosmétiques » sans véritable rapport avec le problème. Mais comment peut-on avoir autant d'incohérence ? Comment même peut-on envisager sereinement de démanteler un EHPAD qui, à ce jour, est plein, en dépit de son vieillissement, de séparer un groupe de pensionnaires d'origine locale, très heureux d'être ensemble ? Comment, surtout, en détruisant une trentaine d'emplois, préparer sereinement la mort d'un village, qui a déjà beaucoup souffert de la déprise agricole, de la difficulté des communications, de l'amenuisement des services médicaux ? J'estime que le rôle d'un élu n'est pas de prêter le flanc aux manigances d'un État qui méprise la ruralité dans son ensemble.

Nous devons pardonner aux victimes du système, pas à leurs complices. Il faut que tout le monde se réveille : la commune, l'association de défense, les élus, la population. Et la com'com' !

Nous avons les moyens classiques : pétitions, manifestations ... Nous en avons un de bien plus fort : une démission collective des élus. Il me revient que lors d'une action de ce type, nous avons rapporté à la préfecture nos écharpes de maires. La mienne a dû être perdue, car, une fois satisfaction acquise, on ne me l'a jamais restituée. Mais j'en ai une autre...

Montrons à ce gouvernement fantoche que nous avons encore un peu de sang dans les veines ! Si la France est ruinée, ce n'est certes pas la faute des pensionnaires des EHPAD. 80 % sont en déficit : c'est aujourd'hui une énorme épine dans le pied de l'Etat. Hélas, ce n'est pas la seule. Mais celle-ci est prioritaire. Reprenons la discussion entre nous, et avec le Département. J'ai toujours pensé qu'Arnaud Viala n'avait qu'une parole. Il a promis de défendre l'EHPAD. C'est maintenant ! S'il croit en son avenir politique, il saura être un moteur de l'action. Nous avons aussi des parlementaires. N'attendons pas en vain qu'ils prennent l'initiative. À force d'être mal gouvernés, les Français sont devenus amorphes. Réveillons-nous et au travail ...

Jean MILESI